

Présents, élus au Conseil des Enfants :

Léandre Erpelding, Manon Braillon, Lisa Piarulli, Magot Monier, Yoann Guingand, Robin Filocamo, Céleste Pourchon, Marion Pinon, Corentin Roy, Léon Defay, Kilian Blancquaert

Absente excusée : Zoé Lesage

La séance est animée par **Marianna Costa**, conseillère municipale et **Guillaume Magnien**, directeur des services scolaires

1. Présentation du nouveau directeur des services scolaires

Guillaume Magnien prend la suite de Fanny Japhet, il participera désormais au CME. Il se présente aux enfants. C'est lui qui gardera la clé de la boîte à idées.

2. Décision soumise au vote du CME

Le CME est sollicité pour un choix concernant l'une des structures de jeux qui sera implantée au Bresson en juin. Il s'agit de déterminer la couleur de la corde de l'araignée (pyramide de cordes). Réflexion sur les caractéristiques techniques (durabilité des coloris). Chacun s'exprime sur les choix possibles (ainsi le noir est écarté pour retenir trop la chaleur, le vert également, qui se confondrait avec l'herbe). 3 couleurs sont retenues et soumises au vote : le beige (1 voix), le rouge (3 voix), l'orange (7 voix). L'araignée sera donc orange.

3. Autour des élections présidentielles (10 et 24 avril)

Trois élus (Robin, Lisa et Léon) ont pu assister à la cérémonie de la citoyenneté du 31 mars en mairie. Il s'agissait pour le Maire, Mme Théry, de recevoir les jeunes adultes du Touvet qui voteraient pour la première fois afin de leur remettre leurs cartes électorales. C'est l'occasion pour les jeunes élus d'éclaircir quelques points de vocabulaire comme « procuration », « parrainage », « dépouillement ». Guillaume et Marianna rappellent que le dépouillement est public : les jeunes élus sont donc vivement incités à y assister. Un « livret du citoyen » leur est remis.

4. Rencontre d'un élu

Pascal Vuillen est conseiller municipal délégué aux mobilités. Il vient échanger avec les élus du CME autour de la questions des déplacements dans le village. C'est un sujet qui intéresse particulièrement Léon et Corentin qui interpellent Pascal au sujet des pistes cyclables dans le village, qu'ils souhaiteraient plus nombreuses. Léandre s'interroge sur la question du nombre de cyclistes. Cette demande répond-elle à un véritable besoin de la population ? Manon remarque que les pistes cyclables dans le village (vers Intermarché) se situent précisément là...où personne ne fait de vélo ! Robin suggère enfin des trottoirs mixtes (qui posent d'autres problèmes). Les enfants font remarquer le problème du trottoir particulièrement étroit face à l'école.

Pascal explique que la difficulté réside dans la longueur de la piste : ainsi, faire de petits morceaux de pistes non reliés entre eux n'est pas intéressant, voire dangereux. Il demande aux enfants d'être attentifs aux besoins des cyclistes dans le village (par exemple : manquent-ils des arceaux pour garer son vélo ? si oui, où ?). Il évoque le projet d'une passerelle pour traverser l'Isère, réservée aux cycliste. Il présente le projet Moby qui vise à favoriser les déplacements autres que la voiture pour se rendre à l'école. Ce projet porté par l'équipe municipale est une initiative récente dont les enfants du CME suivront le développement avec intérêt.

5. Prochaine séance : Vendredi 6 mai 2022 à 17h en mairie

Rappel : vous pouvez inscrire vos enfants gratuitement au périscolaire ce jour-là pour que Guillaume puisse aller les chercher pour l'heure du CME.